Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Les Automnales reviennent en Vaison-Ventoux : une saison de rencontres et de traditions



Du 27 septembre au 12 décembre 2025, **les villages de Vaison-Ventoux accueillent la deuxième édition des Automnales, un programme d'animations porté par la Communauté de communes et l'Office de tourisme, en partenariat avec les communes et leurs comités des fêtes.** Au **programme : des défilés de lampions, des feux, des braséros, des veillées, des soupes, du vin, des desserts, des châtaignes, des spectacles, des contes, des concerts, un jeu-quizz entre villages, des finales et une remise des prix le 12 décembre à Saint-Romain-en-Viennois. Un événement itinérant pour vivre l'automne autrement, entre traditions locales, rencontres conviviales et partage autour de la lumière et du feu.**

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Nées de la volonté de créer des moments conviviaux à l'échelle du territoire, les Automnales rassemblent habitants et visiteurs autour d'une série de rendez-vous festifs ou plus intimistes. Onze rencontres sont prévues cette année, mêlant défilés aux lampions, spectacles, repas partagés et animations musicales. La symbolique du feu et de la lumière traverse l'ensemble des manifestations, incarnée notamment par le passage de la flamme de village en village, symbole du lien entre les communes. Chaque événement propose une dégustation ou un repas, souvent préparé par les habitants eux-mêmes, et met à l'honneur les produits locaux ou les traditions culinaires. Un Jeu-Quiz intercommunal, proposé à chaque date, permet aux participants de faire gagner leur village dans une joute amicale. La finale des Automnales aura lieu le 12 décembre à Saint-Romain-en-Viennois, avec la remise des prix.



Copyright Les Automnales de Vaison

Quelques temps forts du programme

Samedi 27 septembre – Faucon (19h) Départ de la flamme des Automnales avec un défilé aux lampions, contes provençaux, assiette saucisse-frites (8€ sur réservation), et spectacle de feu ; **Samedi 4 octobre – Saint-Marcellin-lès-Vaison (18h)** Apéritif partagé, braséros, repas sous barnum et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

animations autour du feu. **Samedi 11 octobre – Savoillans (15h / 19h)** Concours de coinche, défilé aux lampions, repas sur réservation ; **Vendredi 17 octobre – Puyméras (18h30)** Soirée dansante et spectacle de feu, apéritif et repas sur inscription (12€) ; **Mercredi 22 octobre – Buisson (17h30)** Veillée avec concert, dégustation de châtaignes, soupe offerte et concours de desserts ; **Samedi 15 novembre – Rasteau (19h30)** Soirée contes et chants en collaboration avec Roaix. Apéritif partagé et animations traditionnelles ; **Jeudi 20 novembre – Vaison-la-Romaine (18h)** Dégustations au Théâtre Antique : vins, fromages, plats chauds, marrons grillés. Entrée libre, verre de dégustation à 5€ ; **Vendredi 21 novembre – Saint-Roman-de-Malegarde (18h30)** ; Concours de soupe entre villageois, dégustation ouverte à tous et repas sur réservation (12€) ; **Samedi 22 novembre – Cairanne (18h30)** ; Dégustation de vin nouveau et viandes au braséro, animations et quizz. **Vendredi 28 novembre – Mollans-sur-Ouvèze (14h30 / 18h)** Concours de belote suivi d'un défilé aux lampions, apéritif et quiz. ; **Vendredi 12 décembre – Saint-Romain-en-Viennois (18h)** Clôture des Automnales et Fête des Lumières : maisons illuminées, cortège aux lampions, spectacles, marrons grillés, et remise des prix aux villages gagnants.



Identité et mémoires des villages

Au-delà des animations, les Automnales visent à valoriser l'identité et la mémoire des villages. Un « Grand Grimoire des petites histoires en Vaison-Ventoux » est ouvert à tous : chacun est invité à y partager anecdotes, souvenirs, récits ou légendes.

Les infos pratiques

www.vaison-ventoux.fr & www.vaison-ventoux-provence.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Copyright Les Automnales de Vaison

(Vidéo) Fête du vin, Cairanne célèbre ses 50 ans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Pour fêter son demi-siècle, la fête du vin de Cairanne, qui aura lieu dimanche 27 juillet de 17h à 23h, offre un spectacle de drones. Vingt domaines proposeront un parcours de dégustation au cours de cette soirée gourmande et musicale.

Depuis un demi-siècle, le dernier dimanche de juillet, le Vieux Village de Cairanne vibre au rythme de sa Fête du Vin. Cette chaleureuse tradition rassemble vignerons, amateurs et visiteurs autour d'un moment unique, entre calades, remparts et chapelles.

Vingt domaines et maisons accueilleront habitants et visiteurs pour un parcours de dégustation rythmé par des food trucks, concerts, animations et le traditionnel défilé des Gilles de Flobecq, personnage traditionnel de carnaval en Belgique. Ils symbolisent la prospérité et la richesse. Jeux et ateliers attendent petits et grands pour une fête conviviale, gourmande et familiale.

En savoir plus

Après avoir obtenu l'Appellation d'Origine Contrôlée Côtes-du-Rhône en 1936, les vignerons de Cairanne ont fait reconnaître, dès 1953, la spécificité de leur terroir et de leur travail avec l'appellation Côtes-du-Rhône Villages Cairanne. Depuis juin 2016, Cairanne a rejoint officiellement la famille des Crus des Côtes du Rhône.

Les infos pratiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Cairanne célèbre les 50 ans de sa fête des vins. Dimanche 27 juillet de 17h à 23h. Vieux village de Cairanne. 10€ l'accès à la dégustation.

L'AOC Cairanne célèbrera sa 50e fête du vin le 27 juillet



La 50e édition de la Fête du Vin de Cairanne, cru depuis 2016, aura lieu le 27 juillet prochain. Au programme de cet anniversaire spécial : du vin, de la convivialité, mais aussi un spectacle inédit avec des drones.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Tout le monde se souvient des anciens, ceux qui ont contribué à la légende du Cairanne. Notamment Marcel Roche qui a créé le Parcours sensoriel et olfactif des vins de la Cave de Cairanne, une approche ludique et didctique, lui qui a présidé la Syndicat de Défense des Intérêts Viticoles de Cairanne de 1977 à 1991.

Laurent Brusset, le président de l'AOC et de l'ODG (Organisme de Défense et de Gestion) insiste : « Nos grands parents, nos parents étaient là, il y a 50 ans. Ils se sont battus auprès de l'INAO pour que nous obtenions cette AOC, ça été long, mais on l'a eue ! La mémoire, la transmission, ça compte ! »

Vincent Delubac, qui exploite 33 hectares en Côtes du Rhône Cairanne avec son frère ajoute : « Les vignes, la passion, les terres, c'est notre vie de père en fils. » Cairanne, ce sont des blancs et des rouges, 30 000 hl en moyenne, 52 domaines, 6 caves coopératives et 130 adhérents-déclarants, des vendanges à la main, 45% en bio.



©AOC Cairanne

Laurent Brusset ajoute : « Nous essayons de nous améliorer chaque année. Avec une cave qui avait été inaugurée par Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse quelques jours après son arrivée en Vaucluse, deux parcours pédestres et panoramiques. Nous avons aussi installé 500 à 600 nichoirs à mésanges, des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

gîtes pour chauves-souris pour favoriser la biodiversité et la pollinisation. Nous plantons chaque année des arbres, oliviers, amandier, fruitiers, cyprès au bord des vignes et sur les talus. Et pour les habitants de Cairanne qui ont de la famille au Japon, en Australie, aux USA comme en Suède, nous proposons de planter des arbres, nous leur donnons ses coordonnées GPS, nous mettons une plaque à son pied, de sorte que leurs petit-enfants un jour viendront à Cairanne et verront l'arbre planté par leur grand-père avec leur nom, c'est ça la transmission du patrimoine. »

Emmanuel Bonnet-Daniel est en charge de la Fête des 50 ans du Cairanne le 27 juillet. « Depuis que je suis petit, je participe avec mes parents et mes grands-parents. Tout le monde porte le Cairanne dans son coeur. Le 27 juillet, il y aura une soirée inoubliable avec des drônes qui participeront à un ballet unique dans le ciel. Du jamais vu ! D'habitude on a environ 6 000 personnes qui participent, mais là on en attend 10 000 ! »

L'entrée avec verre et alcootest sera à 10€. Les 1 121 habitants de Cairanne verront alors la population multipliée par deux ou plus ce jour-là ! Et ce sera le travail des vignerons de Cairanne qui sera mis en valeur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Contact : caveau@cairanne-vin.com / 04 90 11 77 46

Sécheresse : 8 communes vauclusiennes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

reconnues comme étant en état de catastrophe naturelle



Les arrêtés interministériels du 21 et 25 janvier 2025, ont reconnu huit communes de Vaucluse comme étant en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols.

L'arrêté interministériel du 21 janvier 2025, publié au journal officiel du 25 février 2025, a reconnu la commune de Sarrians comme étant en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols, survenu au cours de l'année 2023.

Celui du 25 janvier 2025, publié au journal officiel du 26 février 2025, a, quant à lui, reconnu les communes d'Althen-Des-Paluds, du Barroux, de Cairanne, de Gigondas, de Loriol-du-Comtat, de Malemort-du-Comtat et de Mazan comme étant également en état de catastrophe naturelle au titre du même phénomène, survenu au cours de l'année 2024.

Ainsi, les personnes sinistrées ont jusqu'au jeudi 27 mars pour Sarrians, et jusqu'au vendredi 28 mars pour les sept autres communes, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La cave de Cairanne grand prix 2024 de la Revue du vin de France



La cave coopérative de Cairanne figure parmi les 13 lauréats des Grands prix 2024 de la Revue du vin de France (RVF). La cave vauclusienne a été distinguée dans la catégorie 'Coopérative de l'année'.

Une 'vieille dame' redressée avec brio

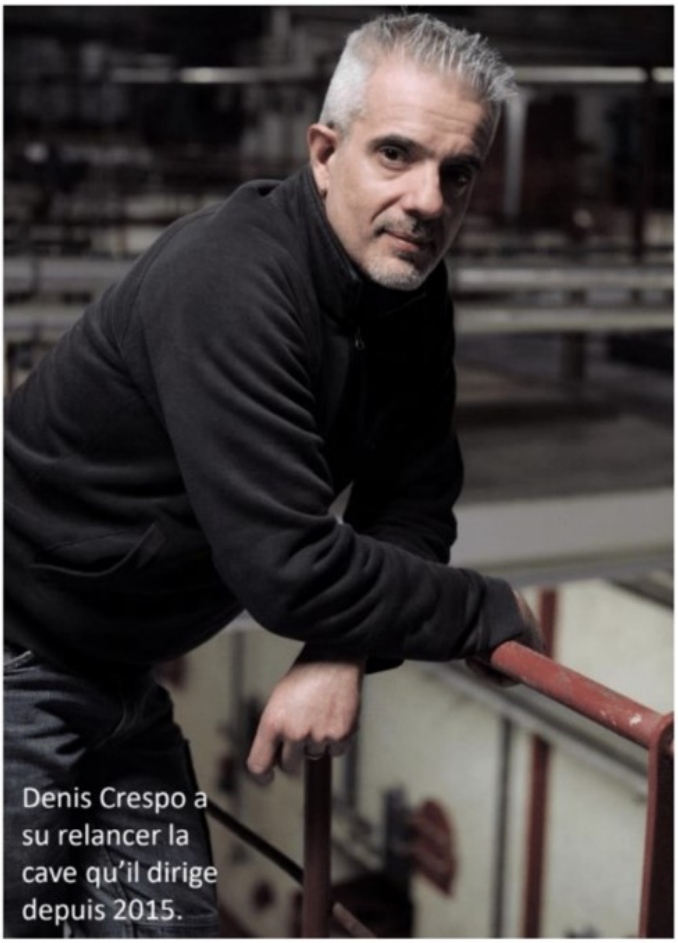
« Créée en 1929 dans le sud de la Vallée du Rhône, la coopérative de Cairanne est un modèle de réussite, écrit notre confrère Roberto Petronio pour la Revue du vin de France. Elle représente 330hectares, exploités par 55 coopérateurs, soit une production de 13 000 hectolitres de vin. En 2014, pourtant, elle bradait sa production à la grande distribution, avec une dette de 8M€. Pour faire repartir cette vieille dame, la cave a engagé Denis Crespo comme directeur, en 2015. Avec sa connaissance intime de la vigne et du vin, ce dernier a réussi à convaincre les coopérateurs que seule la qualité paie, en les impliquant davantage dans la production des vins. Les raisins sont vendangés mûrs et le travail des vignes se fait désormais à la parcelle. En cave, il a opéré une révolution en travaillant les vins avec des sulfitages légers, dont quelques cuvées estampillées sans soufre pour gagner en qualité de tanin. Son but : obtenir de meilleurs équilibres. Il a surtout totalement repensé le circuit de distribution, délaissant les grandes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

enseignes pour le circuit court, la restauration et l'exportation. Les vins ont fait un bond qualitatif énorme. Nous saluons ici un travail collectif qui a donné des résultats pertinents tant pour la qualité des vins que pour la pérennité des vignerons. »





Bernard Arnault, patron de LVMH, désigné personnalité de l'année

Par ailleurs, ces prix saluant l'ensemble des métiers du vin et de la vigne, ont été aussi décernés à Bernard Arnault, patron de LVMH et leader mondial des vins et spiritueux de luxe, désigné personnalité de l'année.

Dans ce palmarès, établit par la rédaction de RVF ainsi qu'un comité de dégustation réunissant une vingtaine d'experts français (journalistes, sommeliers, œnologues, marchands et écrivains du vin), les autres lauréats sont :

- – Vigneronne de l'année : Claire Villars-Lurton –Châteaux Ferrière (Margaux), Haut-Bages Libéral (Pauillac) et La Gurgue(Margaux), à Bordeaux
- – Marque de l'année : Champagne Philipponnat –Mareuil-sur-Aÿ, Marne

Ecrit par le 31 octobre 2026

- – Carte des vins de l'année: Restaurant 'Au Cheval Blanc' –Feldbach, Haut-Rhin
- – Œuvre culturelle de l'année: Label 'Les Vendanges du Savoir' –Bordeaux
- – Hypermarché de l'année: Hyper U –Les Arcs-sur-Argens, Var
- – Caviste de l'année: La Clef des Vins –Albi, Tarn
- – Meilleur Accueil dans le vignoble: Château Bellevue –Villié-Morgon, Beaujolais
- – Découverte de l'année: Domaine Les Longues Vignes –en Bretagne !
- – Innovation environnementale de l'année : Naïo Technologie –Escalquens, Haute-Garonne
- – Spiritueux de l'année: Cognac Grosperrin–Saintes, Charente-Maritime

Cairanne : à vos marques, prêts, randonnez à travers ce vignoble classé en AOC depuis 2016

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Ce cru des Cotes du Rhône avait déjà inauguré le 2 septembre 2022, au cœur du village, sa 'Maison du Cairanne et son Musée de la Romanité'. Cette fois, ce sont deux parcours à travers vignes qui viennent d'être révélés : le Sentier 'Bouteille' de 6 km qui monte jusqu'au Col du Débat avec vue sur le châteaux de la Drôme et le Sentier 'Magnum' de 10,5 km qui grimpe jusqu'à la Colline du Ventabren et offre un panorama à couper le souffle à 180° sur les Dentelles de Montmirail, le Ventoux et les Alpilles avec un point culminant à 320m.

« L'aménagement nous a coûté 16 000€, mais le département en a payé 5 000 et la Région Sud 8 000€, lance Laurent Brusset, le président de l'ODG (Organisme de défense et de gestion) du Cairanne. Cette nouveauté entre dans le cadre de notre engagement environnemental, de notre volonté de façonner notre paysage par passion et dévouement. À l'heure de l'agri-bashing où le vigneron est montré du doigt, la viticulture n'est pas seulement une activité, c'est une responsabilité, celle de préserver notre héritage pour les générations à venir. Ici, 35% des vins sont certifiés bio, en biodynamie ou en conversion. Nous avons aussi signé une charte paysagère avec la commune, le Vaucluse et la Région Sud et installé 300 nichoirs à mésanges et gîtes à chauves-souris pour développer et préserver la biodiversité. »

Lire également : 'Cairanne : les mésanges et chauves-souris deviennent auxiliaires des vignerons'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Il insiste sur une autre opération qu'il a initiée avec les vignerons de l'AOC, comme Bruno Boisson et Yves-Jean Houser : 'Je plante un arbre', 1 000 arbres sont prévus en cinq ans. Tout le monde peut en commander en ligne, ici comme au bout du monde, à New-York ou en Australie. Ces cyprès, pistachiers, amandiers, jujubiers et oliviers proviennent de la pépinière de Jacques Bardouin, à la Brillanne dans les Alpes-de-Haute-Provence. « Nos vignerons les planteront au bord des vignes, en prendront soin, un panneau indiquera le nom du propriétaire et sa géolocalisation grâce au GPS, explique-t-il. Et demain, peut-être, le petit-fils d'un Américain pourra venir le voir à Cairanne ».

Le maire de la commune, Roger Rossin insiste : « La viticulture, c'est la marque de notre terre, de notre histoire, de notre culture. Nous avons intégré notre vignoble dans le PLU (Plan local d'urbanisme) pour qu'on ne construise pas n'importe quoi entre vignes, lavandes, micocouliers et garrigues. Avec ces deux sentiers de randonnée, les visiteurs pourront voir notre village d'en-haut, avec les Dentelles et un horizon à perte de vue. »

Le départ et l'arrivée se font à la Maison du Cairanne où un apéro et une planche de charcuteries et fromages sont proposés après ces 6 et 10,5 km du 'Sentier Bouteille' et du 'Sentier Magnum'. En attendant peut-être un jour les sentiers 'Jéroboam' ou 'Mathusalem' qui eux, frôleront la course endurance à travers vignes, voire le marathon de 42, 195 km… Mais c'est une autre histoire.

Agression de maires et d'élus : 'les fantassins de la République' tirent la sonnette d'alarme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Excédés par la multiplication des agressions à leur encontre, les maires de Vaucluse ont décidé de lancer un cri d'alarme. En effet, le nombre de violences verbales et physiques contre les élus a bondi en France de 32% entre 2021 et 2022, et le Vaucluse n'est pas épargné. Plusieurs incidents récents ont engendré un ras-le-bol, que les élus du département n'entendent plus laisser passer.

Jusqu'à présent on disait que les maires étaient à portée d'engueulade. Ce n'était pas toujours agréable mais, de leur propre aveux, cela faisait partie du 'job'. Aujourd'hui, ces élus de terrains sont désormais de plus en plus à portée de coups et ça ils ne le tolèrent plus. Les récentes menaces de mort à l'encontre du maire de Cairanne ainsi que l'agression d'un des adjoints de Lauris n'ont fait qu'illustrer cette inquiétante tendance générale.
« La situation préoccupante des actes de violence envers nos élus locaux est un sujet d'actualité récurrent, s'alarme Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Malheureusement, le département n'est pas épargné par cette vague de violence envers les élus de la République. Ces faits s'additionnent et s'accélèrent. Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

> « Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Une tendance de fonds à l'échelle du pays

Face à cette tendance de fonds, encore illustrée ce week-end au niveau national par l'incendie du domicile du maire de L'Haÿ-les-Rose, mais aussi par le dramatique décès du maire de Signes dans le Var en 2019, renversé par la camionnette d'un maçon alors qu'il tentait de s'interposer contre un dépôt d'ordures sauvages, ou lorsque le maire de Saint-Brévin, en Loire-Atlantique, a démissionné suite à l'incendie de ses véhicules et de la façade de son domicile en pleine nuit en mars dernier, l'AMV a donc souhaité réagir contre ces agressions à répétition. Et ce d'autant plus que des élus de Vaucluse viennent eux aussi d'être confrontés à des actes de violences verbales ou physiques qui connaissent une explosion en France.

Leur nombre a ainsi bondi de 32% en 1 an, en passant de 1 720 actes en 2021 à 2 265 en 2022.

« Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort. »

Menaces proférées contre le maire de Cairanne



De gauche à droite : Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique à Mormoiron,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, Roger Rossin, maire de Cairanne, Michel Terrise, maire d'Althen-des-Paluds, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, Jean-François Lovisolo, député de la 5e circonscription de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Thierry Dernis, adjoint à la voirie de Lauris, et André Rousset, maire de Lauris.

Le 8 juin dernier c'est Roger Rossin, maire de Cairanne qui a été menacé de mort. L'élu constate pour la seconde fois un affichage sauvage d'un épaviste sur les panneaux directionnels, les feux tricolores, les candélabres, et le mobilier urbain le long de la route Départementale 8.
« Cela enlève la peinture quand on essaye de les décrocher, constate alors agacé le maire de Cairanne. J'ai donc eu la faiblesse d'appeler le numéro figurant sur l'annonce pour expliquer que ce type d'affichage était soumis à autorisation et que là où il les mettait cela n'était pas possible. Je lui ai demandé de venir les enlever. La personne m'a répondu 'qu'il sent foutait, qu'il faisait ce qu'il voulait et qu'il devait travailler'. »
« Je lui alors précisé que je devrais alors le verbaliser, poursuit Roger Rossin. Il m'a alors répondu 'Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort'. »
Même si c'est la première fois que cela lui arrive en 10 ans de mandat, le maire de Cairanne n'envisage pas forcément de porter plainte. Ces collègues maires de l'AMV, le sous-préfet de Carpentras et la préfète du Vaucluse l'y incite pourtant.
« Même si j'ai du mal à croire que la plainte débouchera sur une interpellation et une condamnation, j'ai finalement porté plainte, ajoute-t-il. Je n'ai pas peur de ces menaces mais je n'accepte pas le côté irrespectueux de l'institution et la violence gratuite de ces propos. » L'enquête est en cours…

> « Je vais te retrouver et je vais te tuer. »
>
> *Menaces proférées contre un des adjoints de Lauris*

Le 13 juin dernier, alors que la commune de Lauris est sous les orages, un habitant se retrouve avec 7cm d'eau chez lui. Thierry Dernis, adjoint à la voirie, se rend sur les lieux pour évaluer la situation et voir qu'elles peuvent être les solutions même si ce n'est pas du ressort des compétences de la municipalité.
« Il m'a attrapé par mes vêtements alors que je ne m'y attendais pas, raconte l'élu de Lauris. Il a ensuite voulu me frapper. Les personnes présentes se sont interposées et j'ai réussi à me dégager. Alors que je partais il m'a dit : 'Je vais te retrouver et je vais te tuer'. »
Thierry Dernis va aussitôt porter plainte. « J'ai été reçu par les gendarmes qui m'ont écouté. Rien que ça, cela fait du bien. Le lendemain la personne a été arrêtée et mise en garde en vue pendant une journée. C'est rassurant de voir que les institutions répondent. »

Une démission collective pour un électrochoc
Dans le même temps, l'adjoint de Lauris reçoit le soutien de toute son équipe municipale. Dans la foulée, André Rousset, le maire, annonce aussi qu'il démissionnera en compagnie de sa majorité. Cette décision devant servir d'électrochoc afin de sensibiliser les pouvoirs publics et les médias contre ce phénomène

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

général de violences croissantes. « Une action choc pour faire prendre conscience de ces dérives », explique André Rousset, maire de Lauris.
Une protestation qui ne sera finalement pas mise à exécution après plusieurs échanges avec les services de la préfecture de Vaucluse.

La parole se libère
La succession de ces incidents a au moins le mérite de pousser les autres élus vauclusiens à sortir de leur silence après avoir trop longtemps accepter ce type d'acte.
« Les langues se délient, reconnaît Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV, et les élus n'hésitent plus à nous faire part de leurs mauvaises expériences en la matière. »
Dans ce cadre, l'AMV recueille les signalements que lui font remonter les élus depuis le terrain. Des signalements de différents niveaux de gravité, qui peuvent aller des insultes jusqu'à des intimidations ainsi que des gestes physiques, et contre lesquels l'AMV se porte systématiquement partie civile.

Gestion des conflits : des formations du GIGN avec l'AMV
Afin de permettre aux élus de Vaucluse de faire face à certaines situations de conflit, l'AMV a organisé des réunions animées par un négociateur de l'antenne du GIGN à Orange. A cette occasion, la gendarmerie nationale explique aux maires et aux élus comment réagir face à une personne agressive et comment tenter de désamorcer une situation de conflit. Une demi-douzaine de réunion a déjà eu lieu avec l'AMV qui va proposer de nouvelles cessions. Par ailleurs, la gendarmerie propose également des fiches d'informations consultables sur le site referentsureté.fr.

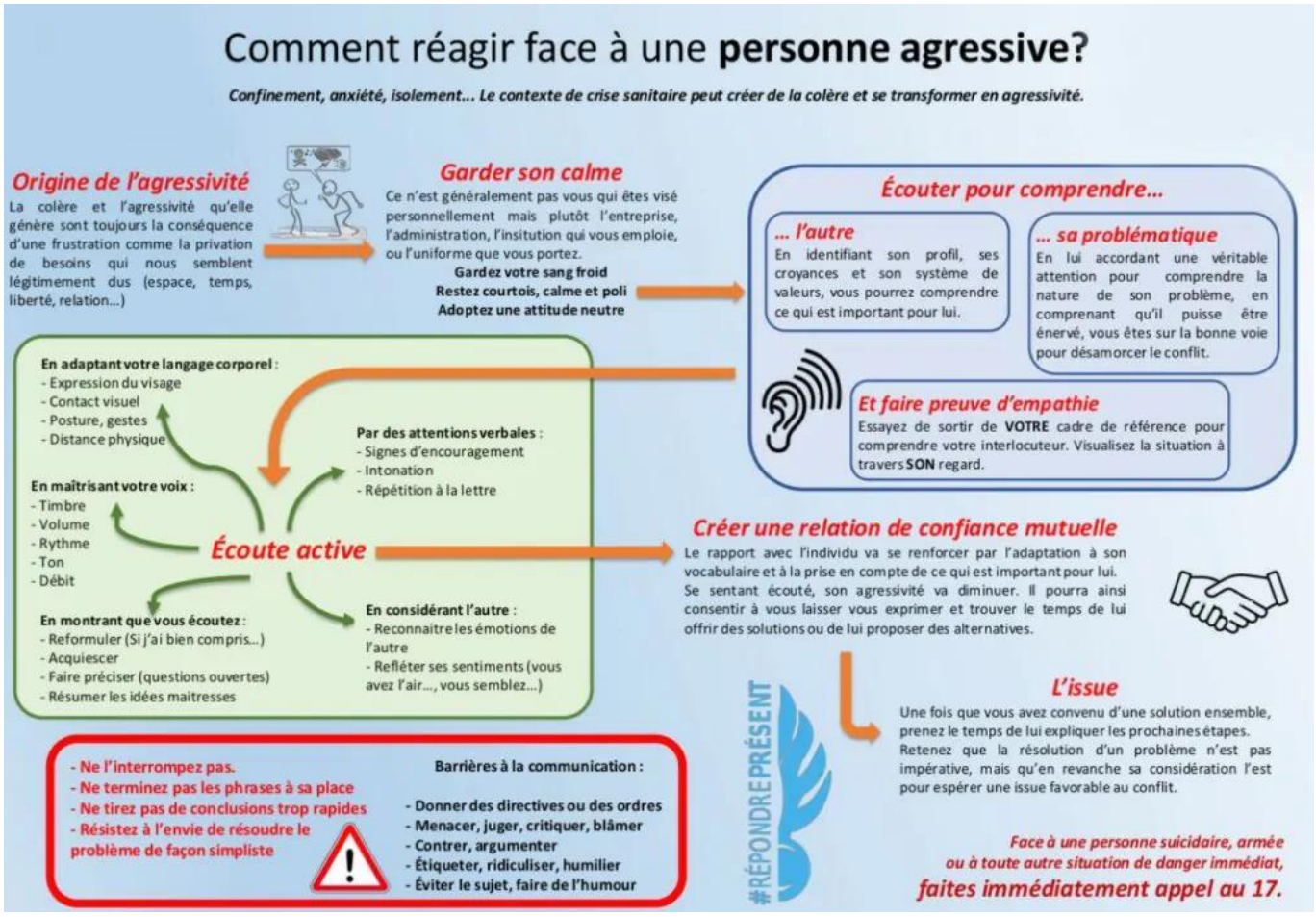
L'AMV dispose d'élus référents contre les violences et les agressions d'élus
Par ailleurs, afin de mieux coordonner son action auprès de ses membres, l'Association des maires de Vaucluse a désigné deux référents : le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et l'adjoint à la sécurité de Mormoiron. Deux élus en charge des violences faites aux élus au sein de l'AMV qui, eux aussi, ont été confrontés aux menaces.
« Au sortir du Covid, j'ai subi une altercation avec des propos homophobes, rappelle Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes. Une affaire classée sans suites même s'il y a eu une écoute des gendarmes et du procureur. »
De son côté Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique, de la prévention de la délinquance, des écoles, du conseil municipal des jeunes et de la culture à Mormoiron a dû batailler ferme pour que la justice s'en mêle.
« Entre le moment où j'ai déposé plainte, le 25 juin 2022, et le classement sans suite avec un simple rappel à la loi, c'était le 29 novembre. Et encore il a fallu que je voie deux fois le procureur qui nous a dit qu'il avait une échelle de sanction qu'il se devait de respecter. »
En attendant, l'élu de Mormoiron, ancien policier et gendarme, reconnaît alors que l'on peut avoir parfois le sentiment d'être seul, surtout dans les petites communes.
« Dans un village on croise l'agresseur ou sa famille tous les jours. On peut se sentir vulnérable même si fort heureusement on a le soutien de l'AMV. »

Certains s'excusent parfois
Venue soutenir son collègue de Cairanne, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, a elle aussi connue

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

pareille mésaventure.
« J'ai moi-même été aussi victime de violentes injures le 17 mai dernier, confie l'élue. J'ai informé l'AMV et j'ai porté plainte mais je n'ai pas eu de retour à ce jour. »
Sa 'faute' ? avoir fait une remontrance à une personne qui conduisait trop vite un fourgon sur la place de la mairie, là où jouent des enfants.
« Je n'avais pas voulu témoigner dans la presse à ce moment-là car il y a une fratrie et se sont des gens corrects. Depuis, le monsieur m'a envoyé un message pour s'excuser de son attitude en expliquant qu'il avait tout un tas de raisons personnelles pour expliquer pourquoi il s'était comporté aussi mal : « il exprime son plus profond regret pour son comportement impulsif et irrespectueux à mon égard. Il est conscient d'avoir mal agi. »



La gendarmerie propose notamment des fiches conseils de 'déconfliction' à destination des élus afin de disposer de base pour réagir face à une personne agressive.

> « Aujourd'hui la parole du maire, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »
>
> *Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Des élus qui dérangent parfois les petits trafics

Une litanie sans fin que conclu Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds : « J'ai été menacé de mort lors de mon 1er mandat pour une histoire d'urbanisme. Je n'avais pas porté plainte. »

Là, c'est un conducteur qui a mis en danger la vie d'un de ces policiers municipaux en forçant le passage lors d'un simple contrôle où il était présent avec son premier adjoint.

« Nous avons clairement vu le conducteur accélérer et notre policier a dû sauter sur le côté pour l'éviter. Nous avons noté et le numéro et il fallut relancer à plusieurs reprise le procureur pour qu'il y ait des suites. La personne a dit qu'il n'avait pas vu le policier. C'est donc parole contre parole mais aujourd'hui la parole du maire, qui est officier de police et assermenté de par sa fonction, ne vaut rien contre un délinquants de la route. »

> « L'écharpe tricolore ne fait pas des élus des surhommes. »
>
> *Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes*

Ne plus rien laisser passer

« Tout cela, ça affecte autant la vie d'élu que la vie personnelle car il y a des impacts directs », regrette pour sa part, Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV qui constate que si certains élus « se sont engagés dans des démarches judiciaires, d'autres peuvent parfois être plus en retrait. »

« Jusqu'alors on rentrait chez soi ou sa mairie et on pensait à autre chose. Mais maintenant, il ne faut plus tourner la page, insiste Vincent Faure. Désormais, il faut tout faire remonter pour savoir ce qui se passe dans nos départements, ce qui se passe en France. Il n'y a pas de petites agressions concernant les élus et plus généralement les citoyens d'ailleurs. Quelle que soit l'agression, elle est intolérable. Il ne faut rien laisser passer. C'est pour cela que je suis fier que l'AMV se porte systématiquement partie civile en étant totalement solidaire avec les élus. Je trouve aussi extrêmement courageux que mes collègues, maires, adjoints ou élus aillent jusqu'au bout de leur démarche de plaintes même si parfois c'est difficile de le faire dans un petit village où tout le monde se connaît. Une solidarité au sein de son propre conseil municipal doit aussi être de mise. Les élus ne sont que des femmes et des hommes. L'écharpe tricolore n'en fait pas des surhommes. »

Le Covid et les réseaux sociaux n'ont rien arrangé

Une situation qui, aux dires des élus, s'est particulièrement aggravée au sortir du Covid.

« Il y a de plus d'incidents de ce type depuis la fin du Covid et la réouverture des 'cages', poursuit le maire de Sainte-Cécile. On constate une agressivité de plus en plus surprenante. Je pense aussi au médecin, aux enseignants, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, à tous ceux qui sont en contact avec le grand public. »

« Et les réseaux sociaux offrent un univers sans limites à ces excès », complète le président de l'AMV.

« Il faut voir aussi que nous dérangeons les petites trafics ou que nous sommes confronté à des mineurs qui traînent la nuit et que nous ramenons à leurs parents sans que certains de ces derniers n'aient à redire sur le comportement de leurs enfants », indique également, Michel Terrise, le maire d'Althen.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« A cela s'ajoute des problématiques avec des individus qui ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques que l'on a identifiés », complète Pierre Gonzalvez. « Nous sommes particulièrement démunis dans ces cas de figure», confesse la maire de Sarrians.

> « Nous sommes responsables de tout, y compris pour des problèmes de compétences qui ont été enlevés aux maires. »
>
> *Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV*

« Nous sommes assaillis tous les jours pour des problèmes concernant des compétences qui ont été enlevés aux maires : l'assainissement, la fibre, l'eau, les déclarations d'impôts, la distribution d'électricité, les encombrants, les routes, la vitesse, les vols…. Nous sommes responsables de tout », regrette le président de l'AMV.
Ce dernier poursuit cependant « Les gens se rendent tout de même compte de ce que nous faisons. Beaucoup de nos administrés nous disent 'qu'ils ne savant pas comment on fait' et 'comment on supporte ces contraintes'. 'Qu'ils ne voudraient pas être à notre place'. »
Si à ce jour ces agressions ne sont pas encore venues à bout de leur motivation, entre pare-brise casé ou rayure sur la voiture, des élus de Vaucluse reconnaissent que cela commence à entamer leur détermination pour la vocation…
Ainsi, selon l'Association des maires de France, le taux de démission serait actuellement de 15% pour les élus municipaux alors qu'il n'est que de 2,7% dans le secteur privé.

Condamner c'est bien, agir c'est mieux !
« Le problème aujourd'hui c'est que les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics », explique Jean-François Lovisolo, ancien co-président de l'AMV désormais député de la 5e circonscription de Vaucluse. Il peut y avoir les discutions dans la rue, voir des engueulades, mais on est dans le ressort de la 'Pagnolade'. Mais il y a aussi ce qui est de l'ordre de l'inacceptable, comme à Lauris ou Cairanne. »

> « Les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics. »
>
> *Jean-François Lovisolo, député de la 5e circonscription de Vaucluse*

« Je veux bien que l'on nous interpelle toute la journée pour des choses où l'on n'a rien à voir, poursuit le parlementaire. On est là pour ça. Mais il ne faut pas oublier que les élus locaux sont les derniers à faire du lien social quand il n'y a plus de services publics sur les territoires. Et ils ne le font pas pour l'argent. Ce n'est pas pour 500€ par mois, qui passent d'ailleurs principalement dans les frais de déplacement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

qu'ils le font, mais bel et bien pour l'intérêt collectif et rendre service aux gens. Si on perd ces élus-là, il n'y a plus rien derrière. Il faut donc que l'Etat prenne des mesures et des sanctions exemplaires quand un élu local est agressé comme c'est le cas par exemple pour un gendarme. Il faut envoyer un message car c'est bien de condamner mais il faut aussi agir. »
Dans cette optique, Jean-François Lovisolo et Karl Olive, député de la 12e circonscription des Yvelines, proposent donc une loi relative « au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux », « ces fantassins de la République, ces chevilles ouvrières du pays, qui sont quotidiennement vilipendés, agressés au point de renoncer à une mission qui leur a été confiée en toute légitimité par leurs concitoyens. »

Les maires des petites communes en première ligne
« Dans les communes, ce phénomène est bien connu des maires et des personnels municipaux, poursuit Jean-François Lovisolo. Les plus petites d'entre elles ne peuvent pas bénéficier d'agents assermentés, ni de services structurés. Ce sont donc souvent les élus qui se retrouvent seuls, face, d'une part, à un nombre grandissant d'infractions (dégradation de biens publics et de mobilier urbain, dépôts sauvages d'ordures…) et, d'autre part, à des agressions, menaces, intimidations, insultes ou injures qui touchent maires, adjoints et conseillers municipaux dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions. »
La proposition de loi des deux députés a notamment pour objectif d'aligner les peines suite à des délits contre les conseillers municipaux en charge d'une mission de services publics sur celles prévues pour ces mêmes agissements contre les représentants des forces de l'ordre.

Allongement du délai de prescription pour diffamation et protection fonctionnelle
Le texte prévoit aussi que la durée d'un acte diffamatoire, prescrit tous les 3 mois, puisse être allongée à 12 mois pour les personnes dépositaires de l'autorité publique. Autre souhait : la création d'un « un délit d'atteinte à la vie privée par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale d'une personne titulaire d'un mandat électif communal permettant de l'identifier ou de la localiser afin de protéger les élus par l'interdiction de la diffusion malveillante de données personnelles, notamment sur un service de communication au public en ligne ».
Il est également demandé « d'étendre la compensation financière par l'État, couvrant les coûts de couverture assurantielle, à toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Cette mesure s'appliquerait à la protection fonctionnelle accordée aux conseillers municipaux, afin de soulager ces derniers de cette charge financière ».
« L'Agression est un acte exceptionnelle et doit avoir une réponse exceptionnelle, insiste le député vauclusien, ancien maire de la Tour d'Aigues. Et cette réponse c'est une réponse pénale. »

> « Le débat cela empêche de se battre. »
>
> *André Rousset, maire de Lauris*

Pas de salut sans une réaction collective

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« Je pensais que l'humanité évoluait, mais parfois il faut constater que parfois elle régresse, constate avec un brin de fatalisme, André Rousset, le maire de Lauris. Je suis travailleur social de formation initiale. C'est tous ensemble que nous devons agir : les élus, les citoyens, la République. Cela passe par tout le monde, les papas et les mamans aussi, les députés, la préfète, les journalistes. Il faut saisir les enjeux de tout cela et qu'on essaye de le freiner. Si on ne le fait pas ensemble, nous n'y arriveront pas. Il faut mettre de l'humain dans ce qui nous uni car aujourd'hui on perd de l'humain. Il faut comprendre que le débat cela empêche de se battre. »

Laurent Garcia

La réponse des services de l'Etat
Conscient d'une situation de plus en plus tendue, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, a tenu à rappeler que Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité annoncé la création d'un centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus.
Ce dernier pilotera le déploiement d'un pack sécurité comprenant :

• la création d'un réseau de plus de 3 400 référents « atteintes aux élus » dans toutes les brigades de gendarmerie et les commissariats, offrant un point de contact privilégié aux élus pour parler des menaces ou des violences dont ils font l'objet,

• le renforcement du dispositif 'Alarme élu', qui permet aux élus qui se sentent menacés d'alerter leur commissariat ou leur gendarmerie pour être secourus rapidement en cas d'appel au 17, et bénéficier d'une vigilance renforcée de la part des forces de l'ordre,

• le rappel aux préfets du principe 'une menace = une évaluation', pour que ces derniers puissent décider de mesures éventuelles de protection.

Ces mesures permettront d'amplifier la démarche « d'aller-vers » des forces de l'ordre, afin de faciliter le dépôt de plainte des élus locaux quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent.

'La Maison du Cairanne', un nouvel écrin pour le plus jeune Cru des Côtes-du-Rhône

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026





Reconnu comme Appellation d'origine controlée (AOC) depuis 1967, puis comme Cru depuis 2016, le Cairanne a désormais sa nouvelle vitrine au coeur du village, alors que le 1er caveau datait de 1956. « Ce lieu, beau et fonctionnel est dédié au rayonnement de nos vins et au travail de nos vignerons » souligne Roger Rossin, le maire, lors de l'inauguration. Il salue au passage l'aide de l'Etat et du Département qui représentent 65% du financement total (environ 500 000€). Ce lieu abrite également 'Le Musée de la Romanité' grâce à un citoyen du village qui a légué des vestiges d'une villa romaine authentifiés par le Service d'Archéologie du Conseil Départemental de Vaucluse.

Laurent Brusset, le co-président de l'AOC Cairanne et président de l'ODG (Organisme de défense et de gestion) prend la parole ensuite pour préciser que depuis l'ouverture de cette 'Maison des Vins' au public début juillet, près d'un millier de visiteurs ont déjà franchi sa porte pour déguster et acheter des bouteilles de Cairanne. 80 références de rouges et de blancs d'une quarantaine de caves sont proposées aux amateurs dans le respect du terroir, avec un taux de sulfites minimal.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



De Gauche à droite au premier plan : Dominique Santoni (présidente du Conseil départemental de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Vaucluse), Violaine Demaret, nouvelle Préfete de Vaucluse, et Roger Rossin, maire de Cairanne.

La Présidente du Département, Dominique Santoni insiste sur « Le courage des paysans qui bravent le gel, la grêle, la canicule, les incendies. Vous êtes notre fierté, un pilier essentiel de notre économie, nous serons toujours à vos côtés pour vous aider ». Même tonalité pour Violaine Demaret, la nouvelle Préfete de Vaucluse : « Quelle joie d'être ici, déjà fin août je m'étais rendue au Ban des Vandanges à Avignon, la Capitale de Côtes-du-Rhône. Aujourd'hui j'inaugure cette Maison du Cairanne mais c'est mon prédécesseur, Bertrand Gaume qui a donné son accord en amont, et moi je récolte ! Le plus jeune cru des Côtes du Rhône va asseoir encore davantage sa notoriété, son image, son identité, son ambition. Il est le fruit d'un travail collectif des vignerons au service du territoire. On n'est jamais aussi fort que tous ensemble, « Quand on chasse en meute » comme disait Bertrand Gaume !



La Maison de Cairanne abrite également 'Le Musée de la Romanité'. Un lieu rendu possible grâce à un citoyen du village qui a légué des vestiges d'une villa romaine authentifiés par le Service d'Archéologie du Conseil Départemental de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Cairanne : Mode d'emploi
Cépages : Grenache, Syrah, Mourvèdre pour le rouge, Clairette, Grenache, Roussanne pour le blanc.
Production : 30 000hl/an.
Superficie du vignoble : 1 088 hectares.

Contact : 04 90 30 86 53 – appellation.cairanne@gmail.com

Cairanne fête ses vins ce dimanche



Ce dimanche 24 juillet aura lieu la 47ème Fête du vin de Cairanne en fin d'après midi. Le cœur du vieux village de Cairanne accueillera les visiteurs qui pourront découvrir près de trente domaines, caves et maisons de l'AOC Cairanne. Blanc, rosé, rouge, il y en aura pour tous les goûts ! L'occasion pour les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

amateurs et les passionnés de vin de (re)découvrir les vins de l'appellation.

Si l'édition de 2021 avait montré quelques particularités à cause de la crise sanitaire, cette année devrait marquer un retour à la normale pour cet événement qui a déjà attiré jusqu'à 5000 visiteurs dans le passé. Au programme : dégustations et food trucks sur un fond de musique live, mais aussi un marché provençal composé d'artistes et d'artisans locaux qui vous feront découvrir les produits du terroir. Le prix du pack dégustateur s'élève à 10€ et donne accès à tous les stands des vignerons.

Dimanche 24 juillet. De 16h à 22h. 10€. Cairanne.

V.A.